

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Je commence en citant le nom de الله Dieu,

الرَّحْمَنُ *Ar-Rahman* –Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants et aux non croyants dans le bas monde, mais uniquement aux croyants dans l’au-delà–,

الرَّحِيمُ *Ar-Rahim* –Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants–

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

Louanges à Dieu le Seigneur des mondes,

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

et que soient accordés à notre maître مُحَمَّد Mouhammad, le Messager de Dieu, davantage d’honneur et d’élévation en degrés ainsi que la préservation de sa communauté de ce qu’il craint pour elle.

Khoutbah n°1 383

Le vendredi 27 mars 2026 correspondant au 8 *Chawwal* 1447 de l’Hégire

Gardez-vous du mensonge et de la coutume du 1^{er} Avril

الْحَمْدُ لِلَّهِ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ

Al-hamdou lil-Lah¹ was-salatou was-salamou ‘ala sayyidina Mouhammadin r-raçouli l-Lah ;

ya ‘ayyouha l-ladhina ‘amanou t-taqou l-Lah.

La louange est à *Allah*, nous Le louons, nous recherchons Son aide, nous L’implorons de nous guider sur le chemin de droiture, nous recherchons Son pardon et nous Lui demandons de nous préserver du mal de nos âmes et du mal de nos mauvaises œuvres. Celui que *Allah* guide, nul ne peut l’égarer et celui que *Allah* égare, nul ne peut le guider.

Je témoigne qu’il n’est de dieu que *Allah*, qu’Il est le dieu unique et qu’Il n’a pas d’associé, ni de semblable, ni d’équivalent ni d’égal, que la division étant impossible à Son sujet, Il n’est donc pas un corps, que toutes les créatures ont besoin de Lui alors que Lui n’a besoin de rien, qu’Il n’engendre pas et qu’Il n’est pas engendré et que rien ne Lui est équivalent. Et je témoigne que notre maître *Mouhammad* est Son esclave et Son messager, celui que *Allah* a envoyé en tant que miséricorde pour les mondes, en tant que guide, annonciateur de bonnes nouvelles et avertisseur d’un châtement. Il a enseigné à la communauté ce qui lui est utile et l’a mise en garde contre ce qui lui est nuisible, dans le bas monde comme dans l’au-delà. Il a donc montré que la véracité est une cause de sauvegarde et que le mensonge est une cause de perte. Il a

¹ Il s’agit des piliers selon *Ach-Chafi’iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

ordonné la véracité et a glorifié ceux qui en font preuve. Il a mis en garde contre le mensonge et a blâmé ceux qui le commettent. Que *Allah* honore et élève davantage notre maître *Mouhammad*, ainsi que sa famille et ses compagnons bons et purs.

Esclaves de *Allah*, je vous recommande ainsi qu'à moi-même, de faire preuve de piété à l'égard de *Allah* *Al-ʿAliyy* – Celui Qui a la supériorité absolue sur Ses créatures par la contrainte et la toute-puissance –, *Al-ʿAdhim* – Celui Qui a l'éminence absolue par Son exemption des attributs des créatures –. Je vous recommande d'appliquer les règles de la religion agréée par *Allah* et de prendre pour exemple la *Sounnah* de Son prophète ﷺ. Sachez que *Allah* *ʿazza wajall* dit :

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَكُونُوا مَعَ الصَّادِقِينَ﴾

(*yā ʿayyouha l-ladhīna ʿamanou t-taqou l-Laha wakounou maʿa s-sadiqin*) [sourate *At-Tawbah* verset 119] ce qui signifie : « **Ô vous qui êtes croyants, faites preuve de piété à l'égard de *Allah* et soyez avec les véridiques.** »

Mes frères de foi, *Allah* nous a ordonné d'accomplir le bien et Il nous a interdit de commettre le mal. Il en est de même de la part de Son messenger honoré. Notre Seigneur l'a envoyé pour enseigner aux gens le bien, pour les appeler à adopter les comportements d'excellence. Tout comme le Prophète ﷺ l'a dit :

((إِنَّمَا بُعِثْتُ لِأَتَمِّمَ مَكَارِمَ الْأَخْلَاقِ))

(*ʿinnama bouʿith-tou liʾoutammima makarima l-ʾakhlaq*) [rapporté par *Al-Bayhaqiyy* dans *As-Sounanou l-Koubra*] ce qui signifie : « **J'ai été envoyé pour parachever les caractères d'excellence.** »

Certes, parmi les caractères les plus éminents que *Allah* nous a ordonné d'adopter et que le Messenger de *Allah* ﷺ nous a incité à avoir, il y a la véracité. Et parmi les caractères les plus laids que *Allah* ait interdits, il y a le mensonge.

L'Imam *Moulim* a rapporté dans son *Sahih* que *ʿAbdou l-Lah Ibnou Masʿoud*, que *Allah* l'a agréé, a dit : « **Le Messenger de *Allah* ﷺ a dit :**

((عَلَيْنَكُم بِالصِّدْقِ فَإِنَّ الصِّدْقَ يَهْدِي إِلَى الْبِرِّ وَإِنَّ الْبِرَّ يَهْدِي إِلَى الْجَنَّةِ، وَمَا يَزَالُ الرَّجُلُ يَصْدُقُ وَيَتَحَرَّى الصِّدْقَ حَتَّى يُكْتَبَ عِنْدَ اللَّهِ صِدِّيقًا، وَإِيَّاكُمْ وَالْكَذِبَ فَإِنَّ الْكَذِبَ يَهْدِي إِلَى الْفُجُورِ وَإِنَّ الْفُجُورَ يَهْدِي إِلَى النَّارِ وَمَا يَزَالُ الرَّجُلُ يَكْذِبُ وَيَتَحَرَّى الْكَذِبَ حَتَّى يُكْتَبَ عِنْدَ اللَّهِ كَذَّابًا))

(*ʿalaykum bis-sidqi faʿinna s-sidqa yahdi ʿila l-birri waʿinna l-birra yahdi ʿila l-jannah ; wama yazalou r-rajoulou yasdouqou wayataharra s-sidqa hatta youktaba ʿinda l-Lahi siddiqan ; waʿiyyakoum wal-kadhiba faʿinna l-kadhiba yahdi ʿila l-foujoura waʿinna l-foujoura yahdi ʿila n-nar ; wama yazalou r-rajoulou yakdhibou wayataharra l-kadhiba hatta youktaba ʿinda l-Lahi kadh-dhaban*) ce qui signifie : « **Attachez-vous à la véracité, car la véracité mène à la bienfaisance et la bienfaisance mène au Paradis. L'homme ne cesse de persévérer sur la véracité et de chercher à être véridique jusqu'à ce qu'il soit inscrit selon le jugement de *Allah* au nombre des véridiques. Et gardez-vous du mensonge,**

car le mensonge mène à la perversité et la perversité mène à l'enfer. L'homme qui persiste ne cesse de persévérer sur le mensonge et de chercher à mentir jusqu'à ce qu'il soit inscrit selon le jugement de Allah au nombre des menteurs. »

La signification de ce hadith, mes frères de foi, est que la véracité mène à œuvrer dans les actes de vertu exempts de tout blâme et fait parvenir au Paradis, alors que le mensonge mène à la perversité, qui est le fait de dévier de la droiture et de se plonger dans les péchés, ce qui mène ainsi à l'enfer. Il y a donc dans ce hadith une incitation à s'attacher à être véridique, c'est-à-dire à le vouloir et à y accorder le plus grand soin. Il comporte aussi la mise en garde contre le mensonge et contre le fait de se laisser aller dans le mensonge. En effet, celui qui se laisse aller à mentir va mentir de plus en plus et finira par être connu pour cela. Quant aux paroles du Prophète ﷺ, traduites par : « **jusqu'à ce qu'il soit inscrit selon le jugement de Allah au nombre des véridiques** » et par : « **jusqu'à ce qu'il soit inscrit selon le jugement de Allah au nombre des menteurs** », elles signifient qu'il sera jugé comme tel et méritera, soit d'être qualifié du degré des véridiques et d'obtenir leur récompense, soit d'être au rang des menteurs et de subir leur châtement. Ce qui est visé ici, c'est que cela sera manifesté aux créatures, en le faisant connaître au monde céleste, c'est-à-dire aux anges, par l'un de ces deux caractères, ou bien en faisant que les gens le perçoivent dans leur cœur et en parlent entre eux. Ainsi les gens se mettront à l'apprécier ou à le détester. Lorsque le mensonge devient répétitif de la part de quelqu'un et que cela devient une habitude, il devient difficile de s'en débarrasser ; c'est à partir de ce moment-là que cette personne est inscrite au nombre des menteurs. Nous demandons à Allah qu'Il fasse que nous soyons au nombre des véridiques.

Mes frères de foi, le mensonge, qui est le sujet que nous voulons détailler, consiste à dire une chose contraire à la réalité, tout en sachant qu'elle est contraire à la réalité.

Parmi les différentes sortes de mensonges, il y en a qui comptent parmi les grands péchés, d'autres qui comptent parmi les petits péchés et il y en a qui sont de la mécréance, que Allah ta'ala nous en préserve. Si le mensonge ne comporte aucune nuisance envers un musulman, c'est un petit péché. Mais attention, nous ne devons pas négliger les petits péchés, car les montagnes sont faites de cailloux ! L'Imam Ahmad et At-Tabaraniyy rapportent que le Prophète Mouhammad ﷺ a dit :

((إِيَّاكُمْ وَمُحَقَّرَاتِ الدُّنُوبِ فَإِنَّمَا مَثَلُ مُحَقَّرَاتِ الدُّنُوبِ كَمَثَلِ قَوْمٍ نَزَلُوا بَطْنَ وَادٍ فَجَاءَ ذَا بُعُودٍ وَجَاءَ ذَا بُعُودٍ حَتَّى حَمَلُوا مَا أَنْضَجُوا بِهِ خُبْرَهُمْ وَإِنَّ مُحَقَّرَاتِ الدُّنُوبِ مَتَى يُؤْخَذَ بِهَا صَاحِبُهَا تَهْلِكُهُ))

(‘iyyakoum wamouhaqqarati dh-dhounoub fa’innama mathalou mouhaqqarati dh-dhounoubi kamathali qawmin nazalou batna wadin faja’a dha bi’oudin waja’a dha bi’oudin hatta hamalou ma ‘andajou bihi khoubzahoum ; wa’inna mouhaqqarati dh-dhounoubi mata you’khadh biha sahibouha touhlik-h) ce qui signifie : « **Gardez-vous des petits péchés car l'exemple de ces petits péchés est semblable à celui d'un groupe de gens qui font halte au creux d'une vallée : l'un apporte un morceau de bois, puis un autre apporte un morceau de bois, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'ils aient**

rassemblé de quoi cuire leur pain. Et ces petits péchés, lorsque leur auteur en est saisi alors qu'ils se sont accumulés et devenus nombreux sans avoir été expiés, ils le perdent. »

Ce *ḥadīth* honoré indique que les petits péchés sont autant de causes qui mènent celui qui persiste dessus et qui les multiplie à commettre les grands péchés. Combien de petits péchés que leur auteur commet sans y prêter attention puis qui le conduisent vers un grand péché ! Il se peut même qu'ils l'amènent à commettre de la mécréance. C'est pour cela qu'un savant du *Salaf* a dit : « *Les péchés mènent à la mécréance tout comme la fièvre mène à la mort.* »² Que *Allah* nous préserve des mauvais actes !

Maintenant, lorsque le mensonge comporte une nuisance envers un musulman, c'est un grand péché, que *Allah* nous en préserve. Parmi les mensonges laids, il y a le fait de mentir au sujet du Messager de *Allah* ﷺ. C'est ainsi que le Prophète *ʿalayhi s-salātu was-salām* a dit :

((مَنْ كَذَبَ عَلَيَّ مُتَعَمِّدًا فَلْيَتَبَوَّأْ مَقْعَدَهُ مِنَ النَّارِ))

(*man kadhaba ʿalayya moutaʿammidan falyatabawwaʾ maqʿadahou mina n-nār*) [rapporté par *Al-Boukhariyy* et *Mouslim*] ce qui signifie : « **Celui qui ment à mon sujet délibérément, qu'il se prépare à occuper sa place en enfer.** »

D'autre part, si le mensonge comporte le fait de rendre licite une chose interdite par unanimité – *ʿijmaʿ* –, bien connue des savants et du commun des musulmans comme étant interdite dans la religion, et dont le jugement n'échappe pas à celui qui a menti, comme s'il rend permis la fornication, la sodomie, l'assassinat, le vol, l'usurpation ou encore s'il rend interdit une chose bien connue des savants et du commun des musulmans comme étant licite, comme la vente ou le mariage, c'est de la mécréance, que *Allah taʿālā* nous en préserve !

C'est le cas de celui qui ment pour faire rire les gens, en disant : « *Allah* dit : "Lorsque tu vois un aveugle, renverse-le par terre, tu n'es pas plus généreux que son Seigneur." Il a donc prétendu que cette imbécilité fait partie du *Qurʿān*. Cela est en réalité de la mécréance, que *Allah* nous en préserve !

Mes frères de foi, sachez que le mensonge est interdit, qu'il soit dit en plaisantant ou en étant sérieux. En effet, le Prophète ﷺ a dit :

((وَيْلٌ لِلَّذِي يُحَدِّثُ الْقَوْمَ ثُمَّ يَكْذِبُ لِيُضْحِكَهُمْ وَيْلٌ لَهُ وَيْلٌ لَهُ))

(*wayloun lil-ladhi youḥaddithou l-qawma thoumma yakdhibou liyouḍ-ḥikahoum wayloun lahou wawayloun lah*) [rapporté par l'Imam *Aḥmad* dans son *Mousnad*] ce qui signifie : « **Malheur à celui qui parle aux gens puis ment pour les faire rire ! Malheur à lui ! Malheur encore à lui !** » c'est-à-dire que c'est un grand péché et que cela fait mériter à celui qui le commet un grand châtement au Jour du jugement.

Mes frères de foi, il convient aussi de mettre en garde contre quelque chose, que certains appellent le poisson d'avril. Il est interdit de mentir le 1^{er} avril et tout autre jour de l'année. Parmi les conséquences de ce genre de mensonges et dans beaucoup de cas, il y a le fait

² Rapporté dans *Chouʿabou l-ʿImān* de *Al-Bayhaqiyy*.

d'effrayer un musulman. Le menteur lui dit par exemple : « *Ton fils est mort !* » ou bien « *Il est arrivé quelque chose à ta femme !* » Il lui fait peur et l'effraie. Que *Allah* nous en préserve !

À ce sujet, il est rapporté dans le *Mousnad* de l'Imam *Ahmad*, que le Messager de *Allah* ﷺ a dit :

((لَا يَحِلُّ لِمُسْلِمٍ أَنْ يُرَوِّعَ مُسْلِمًا))

(*la yahil-lou limouslimin 'an yourawwi'a mouslima*) ce qui signifie : « **Il n'est pas permis à un musulman d'effrayer un autre musulman.** » Il avait dit cette parole lorsque l'un des compagnons, par plaisanterie, avait fait peur à un autre compagnon en lui prenant l'une de ses flèches pendant son sommeil.

Chers bien-aimés, comme l'a dit l'un des compagnons³,

(الْكَذِبُ لَا يَصْلُحُ فِي جِدٍّ وَلَا فِي هَزَلٍ)

(*al-kadhibou la yaslouhou fi jiddin wala fi hazl*) « *Le mensonge n'est autorisé ni en étant sérieux ni en plaisantant* », même si l'objectif est de faire rire l'assistance, même s'il n'y a pas de nuisance pour quiconque, c'est interdit. D'ailleurs, le Messager de *Allah* ﷺ a dit :

((إِنِّي لَا مَزْحُ وَلَا أَقُولُ إِلَّا حَقًّا))

(*'inni la'amzahou wala 'aqoulou 'il-la haqqa*) [rapporté par *At-Tabaraniyy* dans *Al-Mou'jamou l-Kabir*] ce qui signifie : « **Il m'arrive bien de plaisanter, mais je ne dis que ce qui est en droit d'être dit.** » C'est-à-dire que le Messager de *Allah* ﷺ a fait savoir dans ce *hadith* qu'il plaisante parfois pour une sagesse, mais qu'il ne dit que ce qui est en droit d'être dit, c'est-à-dire qu'il ne ment jamais ﷺ.

Alors, mes frères de foi, gardez-vous bien du mensonge et mettez en garde contre le mensonge, car c'est une très mauvaise habitude. La seule chose qu'il indique, c'est le mal présent dans la nature de celui qui ment. Alors, craignez *Allah* et soyez avec les véridiques !

Ô *Allah*, préserve-nous du mensonge et du reste des choses interdites, ô Toi Qui est le plus miséricordieux de ceux qui font miséricorde.

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

Second Discours⁴ :

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله اللهم اغفر للمؤمنين والمؤمنات

Al-hamdou lil-Lahi was-salatou was-salamou 'ala sayyidina Mouhammadin raçoulou l-Lah ;

ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.

Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.

³ Rapporté par *Sa'id Ibnou Mansour* dans ses *Sounan* de *Ibnou Mas'oud*.

⁴ Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi'iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.